

**COMMISSION PARITAIRE NEUCHATELOISE
DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION**
COMMISSION DE FORMATION POUR MACHINISTES ET GRUTIERES
Les Longues Raies 13 - 2013 Colombier (Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31)

Formation pour machinistes

Cours de Base (Catégorie d'engins M1 à M7)

Les personnes s'inscrivant au cours de base le sont aussi automatiquement pour le cours de perfectionnement (sous réserve de la réussite des examens du cours de base)

Public-cible	Sont admis au cours, les travailleurs qui ont 18 ans révolus et qui sont aptes à recevoir la formation requise
Objectif	Obtenir le permis d'élève machiniste, puis le permis suisse de machiniste
Connaissances préalables	Connaissances élémentaires permettant de suivre des cours de théorie en français
Contenu	Connaissances générales : prévention des accidents et sécurité au travail, premiers secours, connaissances juridiques, etc Connaissances spécifiques : mise en service, électricité, lutte contre le bruit et pollution, etc
Durée	3 jours (24 périodes) + une matinée de tests écrits
Lieu	Centre Professionnel des Métiers du Bâtiment (CPMB) à Colombier
Horaire	Du mercredi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h45 Le samedi de 08h00 à 11h30
Finance d'inscription	Fr. 100.-- pour les prestataires du FONSOPAR Fr. 1'000.-- pour les non-prestataires du FONSOPAR
Début des cours	Février / Mars et Octobre 2012 (date à définir) (en fonction du nombre d'inscriptions reçues)
Examen	Sont admis à l'examen, les candidats ayant suivi la totalité du cours
Délai d'inscription	15 janvier 2012
Support de cours	La fourniture du matériel est comprise dans la finance d'inscription

**COMMISSION PARITAIRE NEUCHATELOISE
DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION**
COMMISSION DE FORMATION POUR MACHINISTES ET GRUTIERES
Les Longues Raies 13 - 2013 Colombier (Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31)

Cours de Perfectionnement (Catégorie d'engins M1 à M7)

Public-cible	Sont admis au cours, les machinistes qui ont suivi le cours de base de machinistes et qui sont en possession d'un permis provisoire d'élève machiniste
Objectif	Etre préparé à obtenir le permis cantonal de conducteur d'engins
Connaissances préalables	Le niveau de départ se base sur des connaissances acquises au cours de base
Contenu	Connaissances générales : mécanique et machines, moteur à explosion, dépannage des moteurs, etc. Connaissances spécifiques : circuits hydrauliques, moteur diesel, connaissances théoriques d'arpentage, etc.
Durée	Env. 70 périodes avec les examens
Lieu	Centre Professionnel des Métiers du Bâtiment (CPMB) à Colombier
Horaire	Les mardis et jeudis soir de 19h30 à 21h00 Les samedis de 08h00 à 11h30
Finance d'inscription	Fr. 500.-- pour les prestataires du FONSOPAR Fr. 3'500.-- pour les non-prestataires du FONSOPAR
Début des cours	Mars 2012 - Cours I Avril 2012 - Cours II Octobre 2012 - Cours III (en fonction du nombre d'inscriptions reçues)
Examen	Sont admis à l'examen, les candidats ayant respecté le Règlement de participation du cours et qui sont au bénéfice de 300 heures minimum de pratique attestées par l'employeur
Délai d'inscription	15 janvier 2012
Support de cours	La fourniture du matériel est comprise dans la finance d'inscription

Renseignements auprès de :
Yann Maillet, Tél. 032 843 41 30 – Email : ymaillet@fne.ch